

COMMUNE DE LUCINGES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars à 19h30

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Laurent BAUD

Présents : JL. SOULAT, C. BURKI, S. MARTY, A. CHICHER, JY. BEUCHER, L. BAUD, A. BAZIN, M. BEAUQUIS, Y. DIEULESAINT, V. DRIVE, P. GERBAZ, P. JANIN, A. MALHERBE, F. MAUGERY, V. MOUCHET, M. SARTON, F. CIAMPORCERO, C. JACQUET

Absents : P. DUPONT pouvoir A. BAZIN

Date de convocation du conseil municipal : 24/03/2026

Délibération N° 2026-30-03-05 : Désignation du correspondant défense

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un correspondant défense suite au renouvellement du conseil municipal. Il rappelle les missions dévolues au correspondant défense qui sont l'information et la sensibilisation des administrés de la commune aux questions de défense et plus particulièrement des jeunes lors de leur parcours de citoyenneté tout en étant l'interlocuteur privilégié des autorités militaires au niveau départemental.

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 du ministère de la Défense, reprise par les circulaires du 18 février 2002 et 27 janvier 2004 ;

Vu l'instruction du 24 avril 2002 du ministère de la Défense,

Le conseil municipal, entendu l'exposé de monsieur le maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **Désigne** monsieur Pierre Gerbaz en qualité de correspondant défense titulaire et monsieur Jean-Yves Beucher en qualité de suppléant pour la commune de Lucinges.

Ainsi fait et délibéré en séance

**Le Secrétaire de séance,
Laurent BAUD**

**Le Maire,
Jean-Luc SOULAT**

